



Communiqué de presse

Toulouse, le 16 septembre 2021

Liquidation de la SAM à Viviez

Carole Delga : « Nous battre pour préserver nos emplois et sauvegarder nos savoir-faire »

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, réagit à la décision du tribunal de commerce de Toulouse qui a prononcé cet après-midi la liquidation judiciaire avec poursuite d'activité de la Société aveyronnaise de métallurgie (SAM) située à Viviez en Aveyron :

« Je tiens d'abord à renouveler tout mon soutien aux salariés et à leurs représentants syndicaux qui se battent depuis plusieurs mois avec dignité et responsabilité pour l'avenir de leur entreprise et du bassin industriel de Decazeville. La décision du tribunal de commerce de Toulouse de placer la SAM en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité ne permet toujours pas d'envisager l'avenir de l'entreprise et fait peser sur les salariés et leurs familles une pression toujours plus forte, je le regrette.

La Région s'est engagée dans ce dossier difficile dès le début de l'année 2020, consciente de la situation délicate de l'entreprise, afin de trouver des solutions avec les représentants du personnel, l'Etat et les élus locaux. Nous nous sommes d'ailleurs engagés, à plusieurs reprises, à accompagner le futur repreneur du site quel qu'il soit. Force est de constater que les offres déposées, jusque-là, ne permettaient pas d'assurer la viabilité et l'avenir du site.

C'est pourquoi, même si je prends acte aujourd'hui de la décision du tribunal de commerce, la détermination de la Région est intacte et je continuerai à me battre pour assurer un avenir durable à cette entreprise. Il faut désormais mettre à profit la période de 3 mois de reprise d'activité par le groupe Renault pour trouver des solutions qui permettent de sauvegarder un maximum d'emplois tout en préservant l'expertise de l'entreprise et le savoir-faire de ses salariés. Je suis disposée à étudier toutes les propositions allant dans ce sens.

A l'heure où la reprise de l'économie se dessine, la France a plus que jamais besoin d'un projet industriel fort et d'un engagement massif des pouvoirs publics. L'avenir de la SAM en est la parfaite illustration, pour l'activité et la relance de nos territoires.

Je reste par ailleurs très mobilisée en faveur de la création d'un groupe de travail interministériel sur l'avenir de la filière européenne dans l'optique de la fin du moteur thermique en 2035, ainsi que la mise en place d'Etats généraux de l'automobile, afin de mieux anticiper les bouleversements auxquels sont confrontés les entreprises et sous-traitants de ce secteur essentiel pour notre économie et l'avenir de notre industrie. »

Contact presse :

Coralie Momboisse : coralie.momboisse@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 58 - Port. : 07 88 56 06 42

Mathilde Masson : mathilde.masson@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 86 46 - Port. : 06 07 75 52 82